

Menée conjointement par le Conseil des arts du Canada, le Canadian Music Centre, la Société Radio-Canada, le ministère des Affaires extérieures et les centres culturels de Paris et de Londres, cette entreprise avait pour objet, en présentant un échantillon d'oeuvres musicales, de faire connaître la musique canadienne aux critiques, imprésarios et producteurs étrangers. Toutes les représentations ont été données par d'éminents artistes et groupes d'artistes canadiens, tels que l'Orford Quartet, le Quintette à vent du Québec, le Canadian Brass, la Société de musique contemporaine du Québec et les Festival Singers. Au total, plus de 80 musiciens ont joué les oeuvres de 32 compositeurs canadiens contemporains. Par la suite, le ministère a parrainé, de concert avec l'Association canadienne des compositeurs, auteurs et éditeurs, une semaine du même genre en Allemagne. Musicanada a suscité des réactions diverses. Même si, d'une part, les responsables ont convenu, de façon générale, qu'il y aurait eu lieu d'insister davantage sur l'aspect promotion de cette initiative, de nombreux critiques et personnalités étrangers ont loué le Canada d'avoir choisi une formule aussi directe et résolue pour faire connaître ses compositeurs en Europe. Plusieurs ont même ouvertement reconnu que les autorités de leur pays auraient hésité à se lancer dans une entreprise de ce genre, même si, au départ, l'Europe possède des traditions musicales plus solides et mieux connues que celles du Canada.

Le programme d'échanges culturels entre le Canada et la République populaire de Chine dans le domaine des arts de la scène, que nous avons signalé plus haut, est le second événement digne de mention. Il s'agissait d'une part, pour l'orchestre symphonique de Toronto et le Canadian Brass, d'effectuer une tournée en République populaire de Chine et d'autre part, pour le ballet de Shanghai et la troupe d'acrobates Shenyang, de se produire au Canada. L'entreprise a connu un succès pour le moins surprenant dans les deux pays, allant au-delà même de l'espérance des organisateurs. Ces échanges ont non seulement permis aux Canadiens comme aux Chinois d'apprécier le travail d'artistes de grand talent, mais ils se sont révélés être d'une valeur inestimable sur le plan diplomatique.

Le Canada est également bien représenté à l'étranger dans le domaine des arts plastiques. En effet, le ministère des Affaires extérieures ne se contente pas de subventionner la présentation, dans d'autres pays, de collections d'oeuvres d'arts spécialement constituées pour l'occasion, mais il expose aussi ses propres collections. Dans le premier cas, il donne aux responsables la possibilité d'organiser, chaque année, une ou deux grandes expositions d'oeuvres d'art prêtées par des collectionneurs canadiens publics et privés et de présenter celles-ci dans les grands musées et établissements spécialisés étrangers. Certaines de ces expositions s'inscrivent dans le cadre d'ententes avec d'autres pays. En ce qui concerne les manifestations qu'il met lui-même sur pied, le ministère dispose actuellement d'une douzaine de collections dont des sculptures et des estampes inuit, ainsi que des tapisseries et des oeuvres d'art graphique regroupées par thème. Ces expositions, montées par des spécialistes, sont présentées régulièrement un peu partout dans le monde, non seulement dans les musées et les galeries, mais également dans les quartiers généraux des délégations et les centres culturels canadiens à l'étranger qui sont suffisamment équipés pour les accueillir.

C'est en 1977 et au début de 1978 qu'a été lancée - événement majeur dans le domaine des arts plastiques -, la collection des peintres canadiens contemporains qui regroupe 21 tableaux de sept grands artistes tirés de la collection de la banque d'oeuvres d'art du Conseil des arts. Non seulement ces oeuvres ont-elles été